



SAINT- JUDOCE

LETTRE D'INFOS

MAIRIE 02 96 27 41 59

5 rue du Cordonnier, 22630 Saint-Judoce

Mail: mairiestjudoce@wanadoo.fr

Site web: www.saint-judoce.fr

Accueil: Lundi, mardi, 10h00 à 12h00
vendredi, samedi

URGENCES

Un défibrillateur est à disposition sur la façade de la mairie, près de la porte du bureau du Maire, à gauche côté jardin.

SAMU	15
Gendarmerie	17
Pompiers	18
Toutes urgences	112

SANTE (Evran)

Dr AUBRY	02 57 69 02 30
Dr DELAHAYE	02 96 27 40 56
Dentiste	02 96 88 60 03
Ostéopathe	06 08 97 76 00
Diététicien	06 99 84 64 58
Psychologue	06 95 01 30 96
Cabinet infirmiers	02 96 27 49 60
Orthophonistes	02 96 27 57 93
Kinésithérapeutes	02 96 27 47 32
ou	02 96 86 29 20
Pharmacie	02 96 27 40 28
Pédicure / podologue	02 96 27 43 04
Cabinet vétérinaire	02 96 27 44 67

DECHETTERIE (Evran)

Lundi	14h00 à 17h45
Mardi	fermée
Mercredi	8h45 à 12h30
Jeudi à samedi	8h45 à 12h30
et de	14h00 à 17h45

CONSEIL MUNICIPAL DU 15/12/2022.

- ◆ Dinan Agglomération - rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets ;
- ◆ Tarifs communaux - exercice 2023 ;
- ◆ Travaux chauffage - salle d'honneur, secrétariat, bureau du Maire ;
- ◆ Indemnisation des frais de déplacement élus et agents communaux.



CONSEIL MUNICIPAL DU 15 DECEMBRE 2022.

Étaient présents :

Martial FAIRIER, Sylvie BARBÉ, Eric ÉCHARD, Jean-Yves BAEY, Sylvie JAQUET, Marie - Claire COTTEAUX, Jérôme NICOLAS, Michel MOY, Philippe NOGUES.

Étaient absents :

Patrick YVER, qui a remis un pouvoir à Sylvie BARBÉ.

Sandra CHARITÉ, qui a remis un pouvoir à Jean-Yves BAEY.

Francis PORTERO, qui a remis un pouvoir à Marie-Claire COTTEAUX.

POINTS EVOQUES PAR LE CONSEIL MUNICIPAL :

Dinan Agglomération - Rapport sur le prix et la qualité du service public de gestion des déchets :

M. le Maire a donné lecture du rapport du service public de prévention et de gestion des déchets ménagers et assimilés (RPQS). Le Conseil Municipal en a pris acte.

Dans ce rapport, il a été présenté l'organisation globale du service (prévention, collecte, traitement). La prévention se traduit par le refus de produits à usage unique, la réduction de consommation de biens, la réutilisation de tout ce qui peut avoir une deuxième vie, le recyclage de tout ce qui peut l'être, le compostage des différents déchets organiques.

La collecte puis le traitement ont une incidence financière importante.

Les perspectives concernant l'exploitation des déchets doivent passer par une nouvelle organisation qui pourrait être mise en place sur l'ensemble des communes de Dinan Agglomération, ceci afin de baisser les coûts et en respectant l'écologie. Actuellement, des commissions étudient les nouvelles organisations.

Tarifs communaux - exercice 2023 :

Le Conseil Municipal, à l'unanimité a fixé les nouveaux tarifs communaux pour l'exercice 2023. Une légère augmentation est appliquée sur les tarifs de location de la salle « Le Préau » (ils seront mis à jour sur le site internet de la commune). Toutefois certains tarifs resteront inchangés tels :

- transport scolaire par trimestre pour les plus de 6ans : 28€/élève (14€ pour le 3^{ème} enfant) ;
- concession trentenaire cimetière pour 2 m² : 55 € ;
- concession cinquantenaire cimetière pour 2 m² : 80 € ;
- concession caverne (emplacement nu) 30 ans : 45 € ;

- concession cavurne (emplacement nu) 50 ans : 70 € ;
- jardin du souvenir (frais d'inscription + frais d'entretien + Frais de personnel) : 100 €.

Travaux - chauffage salle d'honneur, secrétariat, bureaux :

L'installation actuelle du chauffage électrique de la salle d'honneur, du secrétariat et du bureau du Maire et des adjoints est vétuste et non performante. Le coût de l'énergie électrique ayant fortement augmenté, il est indispensable de remplacer les radiateurs actuels par des radiateurs plus performants. Deux entreprises ont été sollicitées.

Le Conseil Municipal à l'unanimité a décidé d'attribuer le marché à la SARL ERMEL de St Judoce pour un montant de 3.908,55 € HT soit (4.690,26 € TTC).

Indemnisation des frais exposés dans le cadre de fonctions des élus et des agents communaux :

Le Conseil Municipal à l'unanimité a autorisé l'indemnisation des frais occasionnés pour les déplacements en dehors de la commune pour formations ou réunions, aux élus et agents communaux, dans le cadre de leurs fonctions.

INFORMATIONS GENERALES :

Eglise paroissiale de Saint - Judoce :

En 2023, l'église de Saint-Judoce fêtera ses 100 ans, s'agissant du patrimoine appartenant à la commune, la municipalité organisera en l'honneur de cet événement une cérémonie.

M. Louis Bouan nous a présenté un article qui paraîtra dans la revue « Le Chamillard », reprenant l'historique de cet édifice religieux construit en 1922 et 1923.

Frelons asiatiques :

Le territoire de Dinan Agglomération a connu cette année un très fort accroissement du nombre de nids de frelons asiatiques atteignant plus de 1 200 nids détruits contre habituellement à peine 400 nids. Sur notre commune, 12 nids ont été détruits.

Afin de faire face à ce développement jamais connu, Dinan Agglomération se propose d'animer une réunion d'information sur le frelon asiatique et sur le programme de lutte associée.

Les dangers du monoxyde de carbone :

Le monoxyde de carbone est un gaz dangereux qui peut être mortel. Il ne sent rien et ne se voit pas.

Quelques recommandations :

- aérez au moins 10 minutes par jour ;
- faites vérifier et entretenir les chaudières et chauffages tous les ans avant l'hiver ;
- utilisez à l'extérieur les appareils de cuisson, (braséro, barbecue) et groupes électrogènes ;
- respectez le mode d'emploi des appareils d'emploi des appareils de chauffage et de cuisson.

DATES A RETENIR :

Jeudi 12 janvier 2023 : 14H00, salle Le Préau, AG du Club de l'amitié, suivi de la galette des rois.

Vendredi 13 janvier 2023 : à partir de 18H30 : galette des rois organisée par les amis de la pétanque judocéenne.

Le secrétariat de la Mairie sera fermé du 24 décembre 2022 au 3 janvier inclus. Les urgences téléphoniques seront assurées.

MARTIAL FAIRIER, MAIRE DE SAINT-JUDOCE, LES
ADJOINTS ET LES CONSEILLERS MUNICIPAUX ONT LE
PLAISIR DE VOUS CONVIER À LA

CÉRÉMONIE DES VŒUX

DIMANCHE 8 JANVIER 2023 À 11H00
SALLE LE PREAU